

BALLAY (*Noël-Eugène*) (docteur), Explorateur et Administrateur français [Fontenay (Eure), 1847-Saint-Louis du Sénégal, février 1902].

« Compagnon de Savorgnan de Brazza dans l'exploration de l'Ogoué, de l'Alima et du Bas-Congo, de 1875 à 1879, Ballay rapporta d'Afrique, avec des connaissances réelles », écrit E. Banning, « l'animosité de son chef pour Stanley et l'Association Internationale Congolaise ».

De 1880 à 1884, il explora le pays des Bateke. En 1883, il descendit sans encombre l'Alima et atteignit le Congo. Au confluent du fleuve et de la rivière, un poste français fut fondé et l'explorateur remonta alors le fleuve en suivant la rive droite. L'ensemble de la population riveraine est désigné par lui sous le nom d'Ubandji, ce qui tend à créer une confusion, dont Brazza entendit profiter dans la suite, avec le grand affluent de droite portant le même nom. Pendant que les agents de Brazza poussaient leurs reconnaissances sur la rive droite du Congo, ceux de l'Association Internationale Africaine les devançaient sur la rive opposée. Léopoldville avait été fondée en décembre 1881, puis, au cours du même mois, Msuata, entre le Pool et Kwamouth; puis Kwamouth, le 19 octobre, Bolobo le 30, et, en 1883, Équateurville, le 17 juin, et Lukolela peu après. De Brazza n'en persévéra pas moins à tenter une occupation sur la rive gauche. Cependant, Hanssens pénétrait le premier dans l'Ubangi, le 21 avril 1884, et passait, à Bisonga, avec les chefs indigènes, un traité qui plaçait le Bas-Ubangi sous le protectorat de l'Association Internationale Africaine. Dolisie, agent de Brazza, pénétra en 1884 dans la Kundja et, en 1885 seulement, dans l'Ubangi.

Tandis que Ballay était délégué par la France pour assister à la Conférence de Berlin, le 5 février 1885 fut signée la convention franco-congolaise délimitant la frontière entre le Congo français et l'Association Internationale Africaine. Elle portait qu'en amont du Pool, la ligne frontière serait formée par le Congo jusqu'à un point à déterminer en amont de la rivière Licona-Nkundja, puis de ce point remonterait jusqu'au 17^e méridien Est de Greenwich, en suivant autant que possible la crête de partage du bassin de la Likona, qui faisait partie des possessions françaises. Dans l'interprétation de cette convention, Brazza tint immédiatement à confondre Ubangi et Likona-Nkundja, seconde confusion à ajouter à celle déjà signalée plus haut. Cependant, la question de l'Ubangi n'était pas en jeu, puisque Hanssens l'avait occupé en 1884, pour le compte de l'Association Internationale. La Likona, complètement indépendante, n'était pas même un affluent de l'Ubangi. Une commission fut formée pour aller sur place se livrer aux travaux de délimitation. Les membres en furent, pour la France, le docteur Ballay et le lieutenant de vaisseau Rouvier, et pour l'Association, Massari, lieutenant de la marine italienne. Les commissaires français arrivèrent à Libreville, au Gabon, le 29 juillet

1885. Le 1^{er} décembre, ils quittaient Brazza-ville pour gagner le confluent de la Likona, tandis que Massari quittait Léopoldville fin octobre et remontait le fleuve à bord de l'*Henry Reed* pour rejoindre les commissaires français sous l'Équateur. Mais, en route, il remonta pendant trois jours une rivière débouchant dans le Congo en aval du confluent de la Mossaka; c'était, d'après les indigènes, la Likuala. Il put établir avec certitude que cette Likuala n'était autre que la Likona-Nkundja dont parlait la convention du 5 février. Fin 1885, Jacques de Brazza, le frère de Savorgnan, et Attilio Pécale exploraient la Sekoli; redescendant la rivière, ils arrivèrent le 1^{er} janvier 1886 immédiatement en aval du confluent de la Bunga (Sangha); ils durent s'y arrêter, étant à bout de vivres; vint à passer l'*En-Avant* avec Delatte et Westmark, de l'Association, se rendant à Léopoldville. Ceux-ci embarquèrent les deux voyageurs en détresse et, descendant le fleuve, ils rencontrèrent le *Ballay* ayant à bord les commissaires français Ballay et Rouvier. Jacques de Brazza raconta à ces derniers son exploration à travers le bassin de la Sekoli et leur déclara que la Licona, relevée par lui au cours de cette expédition, ne se déversait pas dans le Congo, mais dans une rivière débouchant sur la rive droite du fleuve en aval du confluent de la Sangha. Ceci confirmait les dires de Massari, qui avait constaté que la Likuala, exutoire de la Likona, se déversait à 1.500 m en aval du confluent de la Sangha (Boungha). Les commissaires n'avaient donc pas à confondre Ubangi et Likona. Néanmoins, pendant que les commissaires se rendaient du Pool à l'Équateur, De Brazza, quittant l'Afrique, rentra en France pour y mener campagne en faveur de l'identité de l'Ubangi avec la Likona.

Réunis vers la mi-janvier 1886, les commissaires à la délimitation, ne tenant pas compte des instructions de leurs gouvernements qui leur enjoignaient de se diriger vers le confluent de la Mossaka ou de la Bunga Sangha, c'est-à-dire en aval du confluent de l'Ubangi, allèrent d'un commun accord vers le village de Pombo, sur la rive droite du fleuve, en amont du confluent de l'Ubangi, tombant ainsi dans les visées de Brazza confondant Licona et Ubangi. C'était absolument inadmissible, puisque Stanley déjà, fin 1884, à la Conférence de Berlin, avait signalé l'Ubangi de son vrai nom, et qu'une carte de Ballay, datant de 1885 (septembre), attestait que celui-ci ne faisait pas du tout la confusion. Du point fixé, Pombo, les commissaires devaient rejoindre vers l'Ouest le 17^e méridien, mais la rivière que la délimitation devait laisser à l'Ouest de sa ligne descendait du N.-N.-E. Il fallait que la rivière descendit du Nord-Ouest pour qu'on pût atteindre le 17^e méridien. Ballay et ses compagnons explorèrent donc l'Ubangi et le remontèrent jusqu'à 225 km de son confluent. Une passe ensablée les arrêta et ils rebrous-sèrent chemin. Mais qu'importe! ils avaient constaté la constante direction de la rivière et, l'eussent-ils remontée plus loin, qu'ils ne seraient pas arrivés à une autre conclusion. Au lieu de se rapprocher du 17^e méridien, ils auraient continué à s'en éloigner. Fin jan-

vier 1886, les commissaires français, à bord du *Ballay*, et Massari, à bord de l'*Henry Reed*, redescendirent le fleuve et firent escale à l'Équateur. Ils y trouvèrent le lieutenant Liebrechts, dont le terme expirait et qui monta sur l'*Henry Reed* pour regagner le Pool. Arrivés à Kundja, les commissaires rédigèrent, le 26 février, leurs conclusions. Massari regagna le Pool, tandis que Liebrechts, Ballay et Rouvier, par l'Alima et l'Ogoué, atteignirent Libreville et s'embarquèrent le 21 mars 1886 pour Lisbonne. A quoi fallait-il attribuer l'erreur dans les agissements des commissaires? Probablement à la carte qui accompagnait la convention du 5 février 1885. Elle situait le confluent de la rivière dont il fallait délimiter le bassin, sur la rive droite du Congo, à quelques minutes au Sud de l'Équateur. Or, le confluent de l'Ubangi se trouvait approximativement à cet endroit. Le *Temps* du 2 mai 1886, à Paris, rendit compte du travail des commissaires, dont le résultat avait été négatif, et terminait en disant: « Il résulte des reconnaissances faites par MM. Rouvier et Ballay que l'Ubangi et la Licona-Nkundja sont des cours d'eau complètement distincts, qu'ils n'ont pas de delta commun ».

Des pourparlers très longs au sujet de la délimitation se poursuivirent entre la France et l'État Indépendant du Congo pendant les mois suivants (1886-1887). L'exploration de Van Gèle jusqu'au 4^e parallèle Nord (rapides de Zongo), en octobre 1886, rendit encore plus évidente l'indépendance de l'Ubangi et de la Licona. Les pourparlers entre les deux pays se terminèrent, le 29 avril 1887, par une nouvelle convention établissant que depuis son confluent avec le Congo, le thalweg de l'Ubangi formerait la frontière jusqu'à son intersection avec le 4^e parallèle Nord. C'était un gros succès pour la France, qui était parvenue à s'étendre beaucoup plus à l'Est que la convention de février 1885 ne l'avait fixé, en brouillant volontairement les termes géographiques. Le Roi Léopold, au courant des faits, n'avait cédé que contre la perspective d'une compensation financière, dont le Congo avait alors le plus grand besoin.

Le 15 septembre, Brazza et Ballay retournèrent en Afrique. Au cours de l'année 1888, Ballay étudia le bassin du Niari-Kwilou. En 1894, il fonda Konakry et fut nommé gouverneur de la Guinée. Il mourut presque subitement à Saint-Louis du Sénégal, en février 1902. Une statue lui a été érigée à Chartres et une à Conakry.

5 juin 1948.
M. Coosemans.

P. L. Lotar, *Grande Chronique de l'Ubangi, Mém. de l'I.R.C.B.*, 1836, pp. 13, 24, 34, 39, 40, 52, 53. — *Mouv. géogr.*, 1894, p. 80c; 1902, p. 66. — H. M. Stanley, *Cinq années au Congo*, pp. 491, 581, 649. — L. Lejeune, *Vieux Congo* (1930), p. 38. — Thomson, *Fondation de l'E.I.C.*, Bruxelles, 1933. — F. Masoin, *Histoire de l'E.I.C.*, vol. 1, pp. 316, 340, 349. — A. Ohapaux, *Le Congo*, pp. 137, 346, 347. — E. Banning, *Mémoires pol. et dipl.*, Bruxelles, 1927, pp. 11, 38, 93, 98, 106, 107, 122, 138, 155, 157.